



SPREP

Secretariat of the Pacific Regional
Environment Programme

APPEL D'OFFRES

RFT : 2022/060
Dossier : AP_2/44
Date : 21 novembre 2022
A : Prestataires intéressés
De : Mathilde Kraft, Coordinatrice du développement de projets Kiwa

Objet: Coordination du projet PEBACC + en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna, RELANCE

1. Contexte

- 1.1. Le Programme Régional Océanien de l'Environnement (PROE) est une organisation régionale intergouvernementale chargée de promouvoir la coopération régionale au sein des pays et territoires du Pacifique afin de protéger l'environnement et d'assurer un développement durable.
- 1.2. Le PROE aborde les problématiques environnementales auxquelles fait face le Pacifique guidé par 4 principes. Ces principes guident tous les aspects de notre travail :
 - Nous accordons de la valeur à l'environnement
 - Nous accordons de la valeur aux personnes
 - Nous accordons de la valeur à une prestation de services de haute qualité et ciblée
 - Nous accordons de la valeur à l'intégrité
- 1.4. Pour plus d'information, visitez: www.sprep.org.

2. Spécifications : éléments requis

- 2.1. Le PROE souhaite lancer un appel d'offre auprès de consultant.e.s qualifié.e.s et expérimenté.e.s qui pourraient apporter leurs services pour la coordination de la mise en œuvre du projet PEBACC+ en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna.
- 2.2. Le cahier des charges de la présente consultation figure en Annexe A.
- 2.3. La mission confiée au consultant se verra être menée conformément aux valeurs et code de conduite du PROE.
https://www.sprep.org/attachments/Publications/Corporate_Documents/sprep-organisational-values-code-of-conduct.pdf.
- 2.4. Les conditions générales de contrat du PROE ne sont pas négociables.

3. Conditions : information aux candidats

- 3.1. Afin d'être considéré pour cet appel d'offre, les candidats doivent respecter les conditions suivantes :
 1. Fournir ses qualifications professionnelles et expériences pertinentes
 2. Fournir au moins 3 références;
 3. Compléter le **formulaire de soumission d'offres** – (veuillez noter que vous êtes tenu de remplir toutes les cases du formulaire, en particulier la Déclaration démontrant que

PO Box 240, Apia, Samoa T +685 21929 F +685 20231 sprep@sprep.org www.sprep.org

A resilient Pacific environment sustaining our livelihoods and natural heritage in harmony with our cultures.



SPREP

Secretariat of the Pacific Regional
Environment Programme

vous répondez aux critères de sélection) – NE PAS nous référer à votre CV ou votre offre technique. Si ceci n'est pas respecté votre offre ne sera pas considérée ;

4. Fournir une copie de leur licence professionnelle, inscription au registre du commerce ou équivalent
- 3.2. Le/la soumissionnaire doit déclarer tout domaine susceptible de constituer un conflit d'intérêts lié à cet appel d'offres et **signer le formulaire de conflit d'intérêts** fourni.
- 3.3. **Le/la soumissionnaire est considéré.e comme inéligible en raison de son association à des critères d'exclusion**, notamment la faillite, l'insolvabilité ou les procédures de liquidation, le manquement à des obligations relatives au paiement d'impôts ou de cotisations de sécurité sociale, la pratique frauduleuse ou la négligence, la violation de droits de propriété intellectuelle, le fait d'être sous le coup d'un jugement, les fautes professionnelles graves, y compris les fausses déclarations, la corruption, la participation à une organisation criminelle, le blanchiment d'argent ou le financement du terrorisme, le travail des enfants et autres trafics d'êtres humains, le manque de capacité à respecter les principales obligations, la création d'une société écran et le fait d'être une société écran.
- 3.4. Le ou la soumissionnaire doit signer un formulaire de **déclaration sur l'honneur** avec sa candidature, certifiant qu'il/elle ne se trouve dans aucune des situations d'exclusion citées au point 3.3 ci-dessus et, le cas échéant, qu'il/elle a pris des mesures adéquates pour remédier à cette situation.
- 3.5. Le ou la soumissionnaire doit maîtriser le français et l'anglais pour être considéré.e.

4. Instruction de soumission d'offres

- 4.1. La documentation fournie doit démontrer que le/la candidat.e satisfait les conditions ci-dessus et est en capacité de répondre aux spécifications et au calendrier du cahier des charges. La documentation doit également inclure des exemples permettant de répondre aux critères de sélection.
- 4.2. Les documents d'appel d'offres doivent être soumis en anglais ou en français et présenter la proposition complète du prestataire intéressé :
 - a) Formulaire d'appel d'offres du PROE et formulaire de conflit d'intérêts. (Veuillez noter que vous êtes tenu(e) de remplir intégralement toutes les rubriques demandées dans le formulaire, en particulier les déclarations visant à démontrer que vous répondez aux critères de sélection - NE PAS nous renvoyer à votre CV. Si vous ne le faites pas, votre candidature ne sera pas prise en compte).
 - b) Formulaire de déclaration sur l'honneur
 - c) Curriculum Vitae du personnel proposé pour démontrer qu'il possède les compétences et l'expérience requises pour mener à bien ce contrat.
 - d) Offre technique qui contient les détails pour réaliser les tâches décrites dans le cahier des charges
- 4.3 Fournir trois références pertinentes à cet appel d'offres en incluant une référence pour les travaux les plus récents.
- 4.4 Les soumissionnaires doivent porter tous les coûts associés à la préparation et à la soumission d'une offre, y compris les coûts liés à l'attribution du contrat ; le PROE ne sera en aucun cas responsable de ces coûts, quel que soit le déroulement ou le résultat de la procédure d'appel d'offres.

PO Box 240, Apia, Samoa T +685 21929 F +685 20231 sprep@sprep.org www.sprep.org

A resilient Pacific environment sustaining our livelihoods and natural heritage in harmony with our cultures.



SPREP

Secretariat of the Pacific Regional
Environment Programme

- 4.5 Il pourra être demandé au soumissionnaire de fournir des informations supplémentaires relatives à l'offre soumise, si le Comité d'évaluation des offres demande des informations supplémentaires aux fins de l'évaluation des offres. Le PROE peut présélectionner un ou plusieurs soumissionnaires et leur demander des informations complémentaires.
- 4.6 L'offre soumise doit porter sur l'intégralité du cahier des charges et ne pas être divisée en portions pour lesquelles un soumissionnaire/soumissionnaire potentiel peut fournir des services.
- 4.7 L'offre doit rester valide pendant 90 jours à compter de la date de soumission.
- 4.8. Le candidat doit solliciter un accusé de réception de l'offre.

5. Questions de clarification

- 5.1.
 - a. Toute demande de précisions/clarifications de l'offre doit être soumise par email à procurement@sprep.org avant le 28 novembre 2022. Un résumé des questions reçues et les réponses associées seront disponibles sur le site internet du PROE (www.sprep.org/tender) au plus tard le 30 novembre 2022.
 - b. Le seul point de contact pour toutes les questions relatives à l'appel d'offres et au processus d'appel d'offres est la responsable des achats du PROE.
 - c. Le PROE déterminera la réponse à donner, le cas échéant, à une question du soumissionnaire. Le PROE diffusera les questions des soumissionnaires et la réponse du PROE à ces questions à tous les soumissionnaires en utilisant la page des appels d'offres du PROE (<https://www.sprep.org/tenders>) sans divulguer la source des questions ni révéler aucune information confidentielle d'un soumissionnaire.
 - d. Les soumissionnaires doivent indiquer dans leur question quelles sont les informations qu'ils considèrent comme confidentielles, le cas échéant.
 - e. Si un soumissionnaire pense avoir trouvé une divergence, une erreur, une ambiguïté, une incohérence ou une omission dans le présent appel d'offres ou dans toute autre information donnée ou mise à disposition par le PROE, il doit en informer rapidement la responsable de la passation des marchés en exposant l'erreur de manière suffisamment détaillée pour que le PROE puisse prendre, le cas échéant, les mesures correctives qu'il juge appropriées.

6. Critères d'évaluation

- 6.1. Le PROE sélectionnera un prestataire sur la base de la documentation fournie. Celle-ci devra démontrer que l'offre présente le meilleur rapport qualité-prix à partir des critères suivants :
- 6.2. Une offre sera rejetée si elle n'atteint pas 70 % ou plus des critères techniques et la proposition financière qui l'accompagne ne sera pas évaluée.

I. Note technique – 80%

| Critère | Détail | Pondération |
|------------|---|-------------|
| Expérience | Avoir obtenu au minimum un diplôme d'études supérieures en écologie, changement climatique, gestion de l'environnement ou tout autre domaine pertinent. | 10 |

PO Box 240, Apia, Samoa T +685 21929 F +685 20231 sprep@sprep.org www.sprep.org

A resilient Pacific environment sustaining our livelihoods and natural heritage in harmony with our cultures.



SPREP

Secretariat of the Pacific Regional
Environment Programme

| | |
|--|----|
| Expérience approfondie d'au moins 5 ans en gestion de projet (idéalement sur des projets financés par des bailleurs internationaux) et en assistance technique sur des projets liés aux approches AfE pour l'adaptation au changement climatique, avec au moins 3 ans dans un rôle exigeant un degré similaire de polyvalence et de responsabilité, y compris l'établissement de rapports techniques et financiers, et de préférence dans la région des îles du Pacifique. | 15 |
|--|----|

| | |
|---|----|
| Excellente expérience professionnelle et connaissance de la fonction et de la gestion des écosystèmes insulaires et des approches écosystémiques pertinentes pour l'adaptation au changement climatique, avec de préférence une expérience avérée dans les habitats marins et terrestres. | 10 |
|---|----|

| | |
|--|----|
| Excellente expérience de haut niveau en matière de gestion, de suivi et d'évaluation de programmes et de projets, y compris la coordination de projets multiples, et compétences en matière de gestion financière et de gestion du personnel, de rédaction de rapports, de préférence dans le cadre de projets liés à la planification et à la gestion de l'environnement dans les pays insulaires du Pacifique, ainsi que de solides compétences en matière d'élaboration de plans de travail, d'organisation et de gestion du temps, de coordination et de facilitation. | 15 |
|--|----|

| | |
|--|----|
| Excellentes compétences en matière d'engagement interculturel, de préférence en Mélanésie et en Polynésie, avec une bonne connaissance de la région des îles du Pacifique et des territoires français d'outre-mer, et une capacité avérée à travailler efficacement avec plusieurs niveaux de gouvernement, des ONG, des communautés locales et divers groupes de parties prenantes. | 10 |
|--|----|

| | |
|---|----|
| Excellente communication écrite et verbale en anglais et en français. | 10 |
|---|----|

Proposition technique / Méthodologie

- | | |
|---|----|
| a. Approche générale - méthodologie proposée par le/la consultant.e pour réaliser la mission décrite dans le cahier des charges ; | 15 |
| b. sources/données clés pour informer la mission et les parties prenantes concernées ; et | |
| c. un plan de travail détaillé décrivant clairement les étapes clés et le calendrier des livrables. | |

II. Note financière – 15%

La formule suivante sera utilisée pour calculer la note financière pour UNIQUEMENT les propositions qui obtiennent un score de 70% ou plus dans les critères techniques :

$$\text{Note financière} = a \times \frac{b}{c}$$

Où :

a = nombre maximum de points alloués pour le score financier

b = Montant de l'offre la plus basse

PO Box 240, Apia, Samoa T +685 21929 F +685 20231 sprep@sprep.org www.sprep.org

A resilient Pacific environment sustaining our livelihoods and natural heritage in harmony with our cultures.



SPREP

Secretariat of the Pacific Regional
Environment Programme

c = Montant total de l'offre de la proposition

7. Modification ou résiliation de l'appel d'offres

7.1.

- a. Le PROE peut modifier, suspendre ou mettre fin au processus d'appel d'offres à tout moment.
- b. Dans le cas où le PROE modifie l'appel d'offres ou les conditions de l'appel d'offres, il en informera les candidats potentiels en utilisant la page des appels d'offres du PROE (<https://www.sprep.org/tenders>).
- c. Les soumissionnaires sont tenus de consulter régulièrement la page des appels d'offres du site web du PROE pour vérifier s'il y a des mises à jour et de télécharger la documentation pertinente de l'appel d'offres et l'addendum à l'appel d'offres s'ils souhaitent fournir une réponse à l'appel d'offres.
- d. Si le PROE estime qu'aucune des offres soumises ne présente un bon rapport qualité/prix ou qu'il est par ailleurs dans l'intérêt du public ou du PROE de le faire, le PROE peut mettre fin au processus d'appel d'offres à tout moment. Dans ce cas, le PROE annulera l'appel d'offres, publiera un avis d'annulation et informera les soumissionnaires non retenus en conséquence.

8. Délais

7.1. **Les offres doivent être transmises au plus tard le 05 décembre 2022, minuit (heure d'Apia, Samoa).**

7.2. Les offres soumises hors délais ne seront pas considérées.

7.3. Veuillez transmettre votre offre, en indiquant clairement les informations suivantes : 'RFT 2022/060: **Coordination du projet PEBACC + en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna**

Mail : SPREP
Attention : Procurement Officer
PO Box 240
Apia, SAMOA

Email : tenders@sprep.org (OPTION RECOMMANDÉE)

Fax : 685 20231

En personne : déposé en personne dans la boîte « tender » située à la réception du PROE, Vailima, Samoa.

Nota : Les offres soumises sur le mauvais portail ne seront pas prises en compte par le PROE. Si le PROE est informé de l'erreur de soumission avant la date limite, il sera conseillé au candidat de soumettre à nouveau son offre sur le bon portail. Toutefois, si le PROE n'est informé de l'erreur de soumission qu'après la date limite, la demande est considérée comme tardive et sera renvoyée à l'expéditeur sans avoir été ouverte.

Le PROE se réserve le droit de rejeter toute offre et l'offre proposant le prix le plus bas ne sera pas nécessairement retenue

Pour toute plainte concernant les appels d'offres du PROE, veuillez-vous référer à la section Plaintes du site web. <http://www.sprep.org/accountability/complaints>

PO Box 240, Apia, Samoa T +685 21929 F +685 20231 sprep@sprep.org www.sprep.org

A resilient Pacific environment sustaining our livelihoods and natural heritage in harmony with our cultures.

Annexe A: Cahier des charges

Coordinat.eur.rice, Nouvelle-Calédonie et Wallis & Futuna Adaptation au changement climatique basée sur les écosystèmes du Pacifique (projet PE- BACC+)

Contexte : le projet PEBACC+

De 2015 à 2020, le Programme Régional Océanien de l'Environnement (PROE) a mis en œuvre le projet Adaptation au changement climatique fondée sur les écosystèmes dans les îles du Pacifique (PEBACC) aux Fidji, à Vanuatu et aux Îles Salomon, pour un budget de 4,9 M€, financé par l'Initiative Climatique Internationale du gouvernement allemand. Les résultats de ce projet ont été positifs dans l'ensemble. Une 2e phase se révèle nécessaire (PEBACC+) afin de renforcer les activités existantes, les diversifier, intégrer l'adaptation fondée sur les écosystèmes (AfE) dans les politiques publiques pour assurer sa pérennisation et institutionnalisation à Fidji, aux îles Salomon et au Vanuatu, et étendre la démarche à d'autres territoires : la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna.

Démarré officiellement en mars 2020, l'« Initiative Kiwa - Solutions fondées sur la nature pour la résilience climatique » (www.kiwainitiative.org) est le tout premier programme à réunir cinq bailleurs de fonds (France, Union européenne, Canada, Australie et Nouvelle-Zélande) et des partenaires régionaux/nationaux autour d'un objectif commun : améliorer l'accès aux financements pour une adaptation au changement climatique fondée sur les droits, sensible au genre et socialement inclusive grâce à des solutions fondées sur la nature pour les pays et territoires insulaires du Pacifique (PICT), notamment les autorités locales, nationales et régionales ainsi que les organisations de la société civile. Prendre des mesures pour protéger la biodiversité (conservation/restauration) et développer des solutions fondées sur la nature (SfN) pour anticiper, réduire les vulnérabilités et renforcer les capacités d'adaptation des pays et territoires insulaires du Pacifique face au changement climatique sont les principes directeurs fondamentaux de l'Initiative.

Le projet « Adaptation au changement climatique fondée sur les écosystèmes dans les îles du Pacifique - PEBACC+ » est un projet régional de l'Initiative Kiwa coordonné par le PROE et soutenu pour sa mise en œuvre à hauteur de 4 millions d'euros par l'Initiative Kiwa par le biais de l'Agence française de développement (AFD) et 1,8 million d'euros par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM). Ce projet, d'une durée de 4 ans, vise à renforcer la résilience des écosystèmes, des économies et des populations des îles Fidji, du Vanuatu, des îles Salomon, de la Nouvelle-Calédonie et de Wallis et Futuna face aux impacts du changement climatique. L'objectif spécifique du projet PEBACC+ est de développer, soutenir et institutionnaliser l'approche écosystémique de l'adaptation au changement climatique dans les pays et territoires cibles.

Le projet est organisé autour de trois composantes :

- Composante 1 : Renforcer l'expérience des parties prenantes dans la mise en œuvre pratique de l'AfE et des SfN en tant que stratégie d'adaptation au changement climatique aux Fidji, Vanuatu & Îles Salomon.
- Composante 2 : Intégrer et appuyer la mise en œuvre de l'approche AfE et des SfN en tant que stratégie contribuant à l'adaptation au changement climatique en Nouvelle-Calédonie et à Wallis & Futuna.
- Composante 3 : Renforcer la coopération régionale entre les Pays et Territoires du Pacifique en matière d'AfE en favorisant le partage d'expériences et d'enseignements tirés des projets afin d'accroître la résilience des populations et d'assurer la durabilité des activités de mise en œuvre de l'AfE

PO Box 240, Apia, Samoa T +685 21929 F +685 20231 sprep@sprep.org www.sprep.org



SPREP

Secretariat of the Pacific Regional
Environment Programme

Le projet sera coordonné et géré depuis le bureau du PROE à Suva, Fidji. Les activités en Nouvelle-Calédonie et à Wallis & Futuna seront coordonnées depuis Nouméa, Nouvelle-Calédonie, avec des déplacements prévus à Wallis-et-Futuna et aux îles Fidji.

Les services d'un coordinateur basé.e en Nouvelle-Calédonie sont recherchés pour assurer la mise en œuvre du projet PEBACC + en Nouvelle-Calédonie et à Wallis & Futuna et plus largement contribuer à la réalisation du projet PEBACC +. Le poste nécessitera le développement de partenariats avec les autorités gouvernementales, provinciales et locales, les communautés locales, les bailleurs de fonds et autres partenaires, ceci afin d'assurer la mise en œuvre réussie du projet et la durabilité de ses réalisations.

Portée de la mission

Le projet requiert les services d'un.e consultant.e expérimenté.e pour coordonner, superviser et assurer le suivi de la mise en œuvre du projet PEBACC+ (Adaptation au changement climatique basée sur les écosystèmes dans les îles du Pacifique) en Nouvelle-Calédonie et à Wallis & Futuna et traiter les points suivants :

1. Planification, mise en œuvre, suivi et gestion du projet

- a) S'assurer que la planification de toutes les activités du projet en Nouvelle-Calédonie et à Wallis & Futuna est réalisée selon les normes d'efficacité les plus élevées.
- b) S'assurer que la gestion du projet est conforme aux règles de fonctionnement du PROE et aux exigences des bailleurs.
- c) Organiser et mettre en œuvre les activités du projet conformément aux plans de travail du projet et fournir les résultats du projet selon le calendrier établi.
- d) S'assurer que des communications régulières sont maintenues avec les bailleurs et que le profil des bailleurs est mis en évidence dans les résultats et les produits du projet.
- e) Maintenir de bonnes relations avec les gouvernements locaux et les parties prenantes dans la consultation et la mise en œuvre du projet.
- f) Organiser les réunions du comité directeur national du projet et faciliter les processus de consultation locaux.

2. Soutien technique et facilitation

- a) Fournir des conseils techniques et une orientation au projet et à ses partenaires.
- b) Faciliter les ateliers et les réunions avec les différentes parties prenantes en collaboration avec les partenaires du projet et le personnel technique du PROE.
- c) Coordonner une approche intégrée multi-partenaires de la conception et de la mise en œuvre de l'AfE avec les partenaires et le personnel technique du PROE.
- d) Préparer et, le cas échéant, présenter des rapports techniques et des présentations sur la mise en œuvre du projet.
- e) Promouvoir l'approche PEBACC + et l'AfE au niveau local.

3. Gestion financière et administrative du projet

- a) Élaborer des plans de travail et des budgets annuels pour le projet dans chaque territoire en consultation avec le/la chef.fr de projet et le/la responsable des finances et de l'administration (*Finance and Administration Officer, FAO*).
- b) S'assurer que la gestion financière du projet est de la plus haute qualité et conforme aux exigences du PROE et des bailleurs.
- c) S'assurer que les coûts des activités et des produits livrables sont conformes au budget du projet.

PO Box 240, Apia, Samoa T +685 21929 F +685 20231 sprep@sprep.org www.sprep.org

A resilient Pacific environment sustaining our livelihoods and natural heritage in harmony with our cultures.



SPREP

Secretariat of the Pacific Regional
Environment Programme

- d) S'assurer que les rapports financiers du projet dans son ensemble et de ses composantes sont remis en temps voulu au PROE et aux bailleurs de fonds.

4. Synthèse et rédaction de rapports

- a) Piloter la préparation des rapports techniques du projet dans les territoires concernés et travailler avec les partenaires pour synthétiser les principaux résultats du projet, en fournissant un retour régulier et efficace aux parties prenantes et aux partenaires.
- b) Travailler avec le/la responsable de la communication du projet pour planifier et produire des produits de communication synthétiques destinés à être diffusés auprès d'un large public, conformément à la stratégie et aux directives de communication de l'Initiative Kiwa.
- c) Assurer la liaison avec les parties prenantes et les partenaires pour faciliter les relations publiques et la gestion de l'information pour les projets.

Livrables attendus

Le cabinet de conseil doit fournir les livrables suivants dans le cadre de la mission :

- Rapports mensuels
- Rapport d'avancement intermédiaire
- Rapport général de mise en œuvre en Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna

Modalités de paiement

Les paiements seront effectués sur présentation des rapports mensuels, et conformément à un plan de travail et un calendrier des paiements convenus.

Contexte organisationnel

Le/la consultant.e sera principalement placé.e sous la responsabilité du/de la chef.fr de projet PE-BACC+ et travaillera en étroite collaboration avec l'équipe PEBACC+, le programme IOE du PROE, ainsi qu'avec l'AFD et le secrétariat de la Kiwa.

Durée

Le poste est à temps plein pour une durée prévue de 36 mois (approximativement de janvier 2023 à janvier 2026).

Modalités de travail

Le poste à temps plein sera basé à Nouméa, Nouvelle-Calédonie. L'emplacement du bureau sera confirmé lors de la nomination. L'option d'avoir le poste localisé au sein d'une agence gouvernementale locale est actuellement en cours de discussion.

Modalités de déplacement

Le/la consultant.e devra se rendre régulièrement à Wallis et Futuna, et dans d'autres États et territoires insulaires du Pacifique, selon les besoins. Les voyages de service seront couverts par le budget PEBACC+ et ne doivent pas être inclus dans la proposition financière.

Qualifications

- Avoir obtenu au minimum un diplôme d'études supérieures en écologie, changement climatique, gestion de l'environnement ou tout autre domaine pertinent.

PO Box 240, Apia, Samoa T +685 21929 F +685 20231 sprep@sprep.org www.sprep.org

A resilient Pacific environment sustaining our livelihoods and natural heritage in harmony with our cultures.



Connaissances et expérience

- Au moins 5 ans d'expérience approfondie en gestion de projet (idéalement sur des projets financés par des bailleurs internationaux) et en assistance technique sur des projets liés aux approches AfE pour l'adaptation au changement climatique, avec au moins 3 ans dans un rôle exigeant un degré similaire de polyvalence et de responsabilité, y compris l'établissement de rapports techniques et financiers, et de préférence dans la région des îles du Pacifique.
- Excellente expérience professionnelle et connaissance de la fonction et de la gestion des écosystèmes insulaires et des approches écosystémiques pertinentes pour l'adaptation au changement climatique, avec de préférence une expérience avérée dans les habitats marins et terrestres.
- Excellente expérience de haut niveau en matière de gestion, de suivi et d'évaluation de programmes et de projets, y compris la coordination de projets multiples, et compétences en matière de gestion financière et de gestion du personnel, de rédaction de rapports, de préférence dans le cadre de projets liés à la planification et à la gestion de l'environnement dans les pays insulaires du Pacifique, ainsi que de solides compétences en matière d'élaboration de plans de travail, d'organisation et de gestion du temps, de coordination et de facilitation.
- Excellentes compétences en matière d'engagement interculturel, de préférence en Mélanésie et en Polynésie, avec une bonne connaissance de la région des îles du Pacifique et des territoires français d'outre-mer, et une capacité avérée à travailler efficacement avec plusieurs niveaux de gouvernement, des ONG, des communautés locales et divers groupes de parties prenantes.
- Excellente communication écrite et verbale en anglais et en français, avec une capacité avérée à synthétiser des informations et à communiquer efficacement à des publics multiples, ainsi qu'une expérience avérée du travail en équipe dans un environnement multiculturel et multidisciplinaire.
- Capacité et volonté de voyager, y compris en bateau et en avion léger, et de séjourner dans des zones reculées pendant de longues périodes.

Compétences

| | |
|---------------|---|
| Niveau expert | <ul style="list-style-type: none">• Gestion technique et financière de projets• Organisation et gestion du temps• Motivation personnelle• Compétences analytiques• Compétences en matière de facilitation et de relations interpersonnelles• Rédaction de rapports et synthèse scientifique• Soutien des communautés locales dans la mise en œuvre de projets d'adaptation. |
| Niveau avancé | <ul style="list-style-type: none">• Questions relatives à l'environnement et au changement climatique dans la région des îles du Pacifique• Connaissance appliquée des approches d'adaptation basées sur les écosystèmes• Succès avéré dans le travail avec des cultures et des communautés diverses dans l'utilisation des fonds pour la mise en œuvre d'actions. |



SPREP

Secretariat of the Pacific Regional
Environment Programme

Connaissances pratiques

- Modalités de gouvernance de la région des îles du Pacifique et diversité culturelle.